

APPENDICE

TABLEAU des doses *maxima*, pour l'adulte, des principaux médicaments actifs, que l'on ne doit pas dépasser sans indication spéciale ou même qu'il est rarement nécessaire d'atteindre. Ces doses peuvent être toxiques chez les sujets déprimés. Voir pour l'influence de l'âge, t. I, p. 59 et pour celle du sexe, t. I, p. 60.

En injection hypodermique, les quantités pour *une dose* doivent être généralement diminuées de moitié.

	DOSES MAXIMA POUR ADULTES			
	PAR DOSE	POUR LES 24 HEURES		
		D'après Trousseau et Pidoux ¹	D'après la pharmacopée autrichienne	Doses ajoutées ou modifiées
gr.	gr.	gr.	gr.	
Acétanilide (antifébrine)	0,50	»	»	3,00
Aconit (ext. de racines sèches)	0,01	»	»	0,04
— feuilles pulv.	0,25	1,00	»	»
— teinture de racines.	XX gouttes	»	1,50	L gouttes
Aconitine amorphe.	0,001	0,003	»	»
— cristallisée.	1/4 mill.	»	»	0,001
Adonidine.	0,005	»	»	(Duj.-Beaum.) 0,03
Agaric blanc.	0,05	0,25	»	(Huchard) 1,00
Antipyrine.	0,50	»	»	10,00
Apomorphine (chlorhydrate)	0,01	»	0,05	0,03
Argent (nitrate d').	0,03	0,20	0,20	»
Arsénieux (acide)	0,005	0,01	0,02	»
Arséniate de fer.	0,005	0,02	»	»
— de potasse.	0,005	0,02	»	»
— de soude.	0,005	0,02	»	»
Arsénites.	Doses des arsénites			»
Atropine et ses sels.	0,001	0,004	0,003	»
Belladone, feuilles.	0,20	0,60	0,60	»
— extrait aqueux.	0,10	0,36	0,20	0,20
— — alcoolique.	0,05	0,20	»	0,15
Caféine.	0,25	»	0,60	1,00

1. Edition de 1875 et suivantes par C. Paul.

	DOSES MAXIMA POUR ADULTES			
	PAR DOSE	POUR LES 24 HEURES		
		D'après Trousseau et Pidoux	D'après la pharmacopée autrichienne	Doses ajoutées ou modifiées
gr.	gr.	gr.	gr.	
Calomel.	1,00	2,60	»	2,00
Camphre.	0,20	1,00	»	»
Cantharides.	0,05	0,25	0,20	»
Cascara sagrada.	»	»	»	1,00
— extrait fluide.	XXX gout.	»	»	L gouttes
Chloral (hydrate de).	2,00	»	6,00	10,00
Chloralose.	0,30	»	»	0,60
Choroforme.	X gouttes	4,00	»	»
Chlorhydrique (acide dilué).	2,00	8,00	»	»
Cicutine (bromhydrate).	0,001	»	»	0,003
Ciguë, feuilles pulvérisées.	0,30	2,00	»	»
— semences.	0,20	1,00	»	»
Cocaine (chlorhydrate).	0,02	»	0,30	0,15
Codéine et ses sels.	0,04	0,15	»	0,10
Coloquinte.	0,10	0,50	»	»
Convallaria maialis (ext. aq.)	1,00	»	»	2,00
Crésote de goudron de bois.	0,10	»	0,50	2,00
Cuivre (sulfate).	0,10	0,40	»	»
Cyanhydrique (solut. du Cod.)	0,50	2,00	»	»
Datura stramonium, feuilles.	0,10	1,00	»	0,60
— — semences.	0,10	0,80	»	0,50
Delphine.	0,001	0,04	»	0,02
Digitale, feuilles pulv.	0,30	1,00	»	(Rabuteau) »
— feuilles en infusion.	0,50	»	»	1,00
Digitaine amorphe du Codex.	1/2 mill.	»	»	0,0015
— cristallisée.	1/2 mill.	0,002	»	0,001
Eau de laurier-cerise.	4,00	12,00	5,00	50,00
— de Rabel.	2,00	10,00	»	»
Elixir parégorique.	1,00	4,00	»	20,00
Essence d'amandes amères.	0,05	0,20	»	»
— de rue.	0,10	0,50	»	»
— de Sabine.	0,10	0,50	»	»
Fer (Iodure de).	0,05	0,50	»	»
Fève de Saint-Ignace.	0,05	0,50	»	0,20
Gaiacol.	0,10	»	»	1,00
Gelsemium (teint. de racine).	0,20 ou X goutt.	»	»	1,00 ou L goutt.
Gouttes amères de Baumé.	IV gouttes	X gouttes	»	»
— noires anglaises.	0,025	»	»	0,20
Gomme gutte.	0,30	1,00	»	0,50
Hamamelis virginica (ex. fl.).	1 cuill. à café	»	»	20,00
Haschich.	0,10	0,50	»	»

	DOSES MAXIMA POUR ADULTES			
	PAR DOSE	POUR LES 24 HEURES		
		D'après Trousseau et Pidoux	D'après la pharmacopée autrichienne	Doses ajoutées ou modifiées
gr.	gr.	gr.	gr.	
Huile de croton.	I goutte	IV gouttes	»	
Hydrastis canadensis. (ex. fl.)	XX gouttes	»	LXXX goutt.	
Hydroquinone.	0,20	»	0,60	
Hypnone.	»	»	0,40	
Hypochlorite de soude.	0,50	2,00	»	
Iode.	0,05	0,20	0,10	
Iodoforme.	0,10	0,40	1,00	
Iodol.	0,10	»	1,00	
Iodure d'éthyle (inhalations).	X gouttes	»	XL gouttes	
Ipécacuanha, racines pulv.	1,50	4,00	»	
Jaborandi en infusion.	4,00	»	»	
Jalap pulvérisé.	1,00 à 2,00	4,00	»	
— résine.	0,40	0,80	»	
Jusquiame, feuilles pulv.	0,20	2,00	1,00	
— semences pulv.	0,20	1,00	»	
— extrait aqueux.	0,20	1,00	»	
Kairine.	0,50	»	2,00	
Kermès minéral.	0,30	1 à 3,00	»	
Laudanum de Rousseau.	0,25	2,00	1,50	
— de Sydenham.	0,60	4,00	2,00	
Liquueur de Fowler.	0,25	0,50	2,00	
— de Pearson.	0,50	5,00	»	
Mercure bichlor (subl. cor.).	0,01	0,08	0,10	
— biiodure.	0,01	0,10	0,10	
— protoiodure.	0,05	0,40	0,20	
— peptonate.	0,03	»	0,10	
Méthylal.	»	»	4,00	
Morphine et ses sels.	0,01	0,09	0,12	
Naphtaline.	1,00	»	5,00	
			(Rossbach)	
Naphtol β.	0,50	»	3,00	
Narcéine et ses sels.	0,05	0,20	»	
Nyctroglycérine (sol. à 1/100)	I goutte	»	III gouttes (Huehard)	
Noix vomique pulv.	0,05	0,50	0,50	
Opium pulvérisé.	0,10	0,40	0,50	
— extrait.	0,05	0,40	0,25	
Paraldéhyde.	3,00	»	6,00	
Pelletiérine.	»	»	0,30	
Phénol (acide phénique).	0,50	»	0,50	
Phosphore.	0,001	0,05	0,010	
Pilocarpine (chlorhydrate).	0,01	»	0,06	

	DOSES MAXIMA POUR ADULTES			
	PAR DOSE	POUR LES 24 HEURES		
		D'après Trousseau et Pidoux	D'après la pharmacopée autrichienne	Doses ajoutées ou modifiées
gr.	gr.	gr.	gr.	
Plomb (acétate).	0,10	0,40	0,50	»
Podophyllin.	»	»	»	0,05
Poudre de Dower.	1,00	4,00	»	»
Pyridine (inhalations).	4,00	»	»	6,00
Quinine et ses sels.	1,00	»	»	3,00
Sabine pulvérisée.	0,25	5,20	»	1,50
Salicylate de soude.	1,00	»	»	10,00
Salol.	0,25 à 0,50	»	»	6,00
Santonine.	0,10	0,40	0,30	»
Scammonée.	0,65 à 1,00	1,30 à 2,50	»	2,00
Scille (bulbes pulv.).	0,20	0,80	»	»
Seigle ergoté.	1,00	2,60	5,00	5,00
Solanine.	0,05	»	»	0,30
				Grasset; Sarda
Spartéine (sulfate).	0,02	»	»	0,20
Strophantus (extrait).	0,001	»	»	0,006
— teinture au 1/20 (Fraser)	V gouttes	»	»	XXX goutt.
Strychnine et ses sels.	0,001	0,02	0,02	0,015
Sulfate d'alumine et de pot.	0,20	2,00	»	»
Sulfonal.	»	»	»	4,00
Tabac (feuilles pulvérisées).	0,15	0,50	»	»
Tanin.	0,50	2,00	»	»
Tartre stibié.	0,20	1,00	»	0,50
Terpine et Terpinol.	0,20	»	»	1,20
Thalline.	0,20	»	»	0,50
Uréthane.	»	»	»	4,00
Vératrine.	0,003	0,03	0,02	0,015
Zinc, oxyde.	0,030	2,00	»	»
— sulfate.	0,10	0,40	0,80	»

ERRATA

- TOME I. — Page 882, lignes 14 et 33, lire Hochhaus au lieu de Hochmans.
 — Page 955, ligne 7, lire air au lieu de eau.
 TOME II. — Page 951, Chloralose, 4^e col., lire 0,60.
 — — Gelsemium, 1^{re} col., lire 0,20 ou X gouttes.
 — — Gouttes amères de B., 1^{re} col., lire IV gouttes.

CORRIGENDUM

Le supplément du Codex de 1895 prescrit que les granules de *digitaline cristallisée*, d'*aconitine cristallisée*, d'*azotate d'aconitine cristallisée* et de *strophantine*, seront chacun de un dixième de milligramme.